

# Conférence-débat « La laïcité »



## PROJET DE FORMATION

(1/2 journée soit 3.5 heures)

**RESPONSABLE :**  
**MICHEL BOUDJEMAÏ**  
[michel.boudjemai@irtasca.fr](mailto:michel.boudjemai@irtasca.fr)  
**JANVIER 2023**

## Fiche synthétique

### Problématique

Plus que jamais, sans doute, la question du vivre ensemble est posée dans nos démocraties modernes.

La France n'échappe pas à cette réalité sociétale. La République est une construction politique qui est le fruit d'une réflexion collective menée durant plusieurs siècles, d'un projet commun qui sert de ciment à la société.

Nous connaissons aujourd'hui des faits qui réinterrogent l'un des piliers républicains inscrit dans notre Constitution : la laïcité. La France est une République indivisible, démocratique, sociale et laïque. Confrontés à des revendications de type communautaire tous les professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, éducatif prennent acte de la nécessité de reposer le cadre républicain et, sûrement, de se le réapproprier alors que nous vivons dans l'illusion de son évidence.

### Public et pré-requis

- ▶ Public : professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, Éducation nationale, fonctionnaires.
- ▶ Pré-requis : aucun

### Objectifs de la formation

- ▶ Définir la laïcité en référence à la loi du 9 décembre 1905
- ▶ Savoir mettre en application le principe de laïcité en situation (argumentaire)

### Durée et calendrier

La formation durera une demi-journée (3.5 heures)

2 sessions par an.

## Contenus

Conférence-débat : la laïcité en question

## Méthodes pédagogiques

- ⇒ Des apports théoriques en lien avec la pratique.
- ⇒ Des supports pédagogiques remis aux participants.
- ⇒ Des échanges sur les situations rencontrées.

## Une évaluation

Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation.*

- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.

## Equipe pédagogique

- ▶ **Simone FOND**, Directrice de la pédagogie et des formations.
- ▶ **BOUDJEMAÏ Michel**, Docteur en droit, cadre pédagogique IRTS CA : un contact permanent, une coordination, un fil rouge.
- ▶ **Élodie BOIJOUX**, Assistante de formation.

# Présentation détaillée de la formation

## I/ PRESENTATION GLOBALE DE LA FORMATION

---

Il s'agit d'une **conférence-débat** intitulée « La laïcité », organisée sur un temps d'apports de connaissance d'une heure et trente minutes au plus. Puis d'un échange avec les apprenants d'environ deux heures. Le but est non seulement de répondre aux questions mais aussi d'analyser les situations exposées.

Il est important que les participants prennent acte que **le formateur n'apporte aucune situation**. Dès lors, il leur appartient d'exposer celles qu'ils souhaiteraient voir traitées.

## II/ PUBLIC CONCERNE

---

Professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, Éducation nationale, fonctionnaires.

## III/ PRÉ-REQUIS

---

Aucun.

## IV/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

---

- Définir la laïcité en référence à la loi du 9 décembre 1905
- Savoir mettre en application le principe de laïcité en situation (argumentaire)

## V/ PROGRAMMATION ET CONTENUS

---

CALENDRIER	CONTENUS	INTERVENANT PRESENTI
1 session de 3h30	Conférence-débat : la laïcité en question <ul style="list-style-type: none"><li>- Loi du 9 décembre 1905 (présentation)</li></ul> Échange avec la salle	Michel BOUDJEMAÏ

## VI/ METHODES PEDAGOGIQUES

---

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences et analyse des situations exposées par les stagiaires.

Cette formation est construite autour d'apports théoriques et d'analyse des situations présentées par les stagiaires.

### **Cette session de formation relève de deux catégories :**

- L'acquisition, l'entretien et le perfectionnement des connaissances.
- L'adaptation et le développement des compétences.

Les modalités pédagogiques s'inscriront dans une dynamique de pédagogie participative : il s'agira de partir des expériences et des besoins des participants. Cette démarche pédagogique est dite inductive. La démarche inductive permet, en partant de la problématisation des situations professionnelles :

### ***Pour l'organisme de formation :***

- De construire une dynamique de groupe propice à l'échange et à l'implication des participants.
- De construire des propositions d'analyse pratiques et théoriques au fur et à mesure des progressions individuelles et collectives.

### ***Pour les participants à la formation :***

- De permettre à chacun de poser les principes d'une intervention éthique et bienveillante.
- De s'enrichir des pratiques des participants et de l'intervenant.
- D'analyser leur implication dans des situations problématiques (travail sur les affects et les représentations, analyse des enjeux et des résonances à l'œuvre dans certaines situations).
- D'élaborer individuellement et collectivement des expérimentations d'intervention propice à une dynamique de changement.

## VII/ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

---

Un support pédagogique succinct (déroulé de séance) sera remis aux stagiaires.

## VIII/ EVALUATION DE LA FORMATION

---

Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation*.

- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.

## IX/ ORGANISATION DE LA FORMATION

---

**Effectif** : pas d'effectif maximum en inter (amphithéâtre).

15 personnes maximum en intra

**Durée** : 3h30

**En inter** : IRTS CA, 8 rue Joliot Curie à Reims.

**En intra** : dans votre établissement, sur devis, et calendrier à définir.

## X/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

---

**Simone FOND** - Directrice de la pédagogie et des formations.

◇ **Intervenant** :

- **Michel BOUDJEMAÏ**, Docteur en Droit, Responsable des enseignements juridiques à l'IRTS Champagne-Ardenne.

## XI/ COÛT DE LA FORMATION

---

En inter : 75,25 € par personne soit 21,50 € de l'heure.

En intra : sur devis

## XII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

---

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne

Directeur général : Stéphane FOURNAL

Direction du service : Simone FOND - Directrice de la pédagogie et des formations.

Date de création : 16.01.1991

Nature juridique : Association de loi 1901

Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse : 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Tel : 03.26.06.82.47

Fax : 03 26 06 29 64

Contacts :

**Site internet :** [www.irtasca.fr](http://www.irtasca.fr)

**Facebook :** <https://www.facebook.com/irtasca>

**Twitter :** [www.twitter.com/irtasca](http://www.twitter.com/irtasca)

**Linkedin :** <https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne>

**Youtube :** [www.bit.ly/youtube-irtasca](http://www.bit.ly/youtube-irtasca)

**Newsletter IRTSCA :** <https://irtasca.fr/inscription-newsletter-irtasca/>